



Communiqué de presse
Mardi 30 novembre 2011

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, distinguée par les Rubans du Développement durable

M. Dominique Lefebvre, Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), s'est vu remettre ce jour au Sénat le label de l'édition 2011 des Rubans du développement durable.

Créé en 2003 à l'initiative de l'Association des maires de France, l'Association des maires des grandes villes de France, le Comité 21 et Dexia, il récompense chaque année les collectivités locales les plus vertueuses et efficaces en matière de développement durable.

Sur cette 9^{ème} édition, sept collectivités ont obtenu ce label d'excellence, dont la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, seule collectivité francilienne à être primée en 2011. Une distinction qui vient récompenser une politique pro-active en matière de développement responsable et durable.

Le développement durable dans l'agglomération de Cergy-Pontoise : une démarche volontariste, des actions concrètes et pérennes

Consciente des enjeux forts qui en découlent et dans la droite ligne du Grenelle de l'Environnement, la Communauté d'agglomération s'est depuis longtemps engagée dans une démarche de développement durable, ce qui lui vaut d'être récompensée aujourd'hui.

En 2009, l'agglomération est l'une des 1ères de France à réaliser un diagnostic territorial et un Bilan Carbone®, qui lui permettent l'année suivante d'élaborer un Agenda 21 – Plan Climat Energie territorial conjoints pour 2010-2014.

Pour le mettre en œuvre, quatre axes stratégiques sont retenus : conforter l'attractivité du territoire, œuvrer à son développement équilibré et durable, renforcer les solidarités et rendre la Communauté d'agglomération exemplaire.

Traduction concrète : 71 actions, aussi variées que pragmatiques, comme par exemple :

- **l'adoption d'un Plan Local de l'Habitat**, qui conforte la mixité sociale,
- **le lancement du système de vélo en libre-service Vélo2**, qui encourage les déplacements non-polluants,
- **la mise en œuvre de la plus grande chaufferie biomasse publique de France**, qui avec l'incinération des ordures ménagères, permet au réseau de chauffage urbain de Cergy-Pontoise de fonctionner à 66% à partir d'énergies renouvelables,
- **L'extension HQE du Théâtre 95**, première salle de spectacles conçue dans cette démarche en France,
- **La gestion écologique des espaces verts.**

Le label vient également récompenser un aspect essentiel de la démarche de la CACP : **la concertation** avec toutes les parties prenantes. Population, élus locaux, associations... ont été –et seront encore !- associés aux différentes étapes du projet.

Réunions publiques, information via le site internet, organisation de visites terrain... Pas question d'agir sans pédagogie. *« C'est aussi pour cela que ce label des Rubans est important, précise Dominique Lefebvre. Il est un moyen de valoriser nos actions auprès des Cergyponains. Notre agglomération, issue de la Ville Nouvelle des années 70, continue à se développer. Ce développement, nous faisons en sorte qu'il soit durable, qu'il préserve notre cadre de vie et réduise les inégalités. Une démarche qui n'est pas toujours facile à expliquer, notamment en matière de construction de logements. C'est aussi cette stratégie que ce label vient conforter ».*

Une nouvelle phase de concertation avec la population est d'ailleurs prévue pour l'automne 2012 : on y parlera résultats concrets et ajustement des objectifs à venir. Une démarche en totale cohérence l'esprit du Label, qui récompense **l'équilibre entre réflexion, concertation et action** et une équation particulièrement bien maîtrisée par la CACP qui se fixe les **mêmes objectifs globaux que les objectifs nationaux et internationaux en matière de développement durable**, à savoir :

- D'ici 2020 : diminuer de 20% les émissions de gaz à effet de serre (GES), augmenter à 20% la part des énergies renouvelables et améliorer de 20% l'efficacité énergétique ;
- D'ici 2050 : diminuer de 75% (facteur 4) les émissions par rapport au niveau de 1990.

Contact presse :

Najette Chaib – 01 49 26 58 47 – n.chaib@thedesk.fr